



COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL en date du VENDREDI 7 JUILLET 2017

Date de convocation : 28 juin 2017

Étaient présents : MM. DUBOIS Pierre, MAUBOUSSIN Rémy, Mmes BOULARD Christelle, RAYNAUD Magali, Adjoints ; MM. BONSERGENT Damien, BERTHO Yves, Mmes BRESTEAU Aude, CERVellini Chantal et DEGROUAS Marie-Jeanne

Formant la majorité des membres en exercice

Absents et excusés : Mme RIVOL Fabienne (pouvoir à M. Mauboussin), M. ROBIN Olivier

Absent : M. MONGUILLON Julien

Madame Marie-Christine RAYNAUD, attachée territoriale assistait également à la séance.

Monsieur Pierre DUBOIS, Maire, ouvre la séance à 19h00 dans la salle du conseil municipal; Il procède à l'appel des membres du conseil municipal.

Le Conseil Municipal a désigné Mme Chantal CERVellini, secrétaire de séance.

Monsieur DUBOIS rappelle l'ordre du jour :

- × Modification des statuts de la 4CPS
- × Affaires scolaires : point sur les rythmes scolaires
- × Tarifs cantine – garderie 2017/2018
- × Compte rendu de la commission salle polyvalente
- × Point sur les travaux
- × Point sur les finances
- × Affaires et questions diverses

1/ Modification des statuts de la 4CPS

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal que le conseil communautaire a décidé lors de sa dernière séance de modifier ses statuts afin que la compétence relative à la gestion des programmes d'aide à la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif soit transférée à la communauté de communes ;

Vu le rapport de Monsieur Le Maire,

Considérant la délibération du conseil communautaire en date du 29 mai 2017 décidant la modification des statuts de la communauté de communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé, notifiée le 8 juin 2017 aux communes adhérentes,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- *Accepte le transfert de la compétence « gestion des programmes d'aide à la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif » à la communauté de communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé,*
- *Décide d'accepter de modifier les statuts de la communauté de communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé comme suit :*

III-4. Assainissement

- « Gestion du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), en régie ou par délégation, qui exercera le contrôle technique de la conception, de la réalisation, du bon fonctionnement, de la bonne déconnexion et dans le cadre de cessions immobilières, des ouvrages d'assainissement autonomes.
- Gestion de programme(s) d'aide(s) pour la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif prescrite dans le document de contrôle »

2/ Affaires scolaires : point sur les rythmes scolaires

Les élus délégués au SIVOS interviennent pour signaler et regretter la précipitation de la décision du retour à la semaine d'école à 4 jours et la suppression des TAP. Le SIVOS, réuni le 3 juillet a validé trop rapidement ce retour sachant que la décision pouvait être prise au plus tard le 7 juillet.

Après débat, les élus décident d'informer le président du SIVOS contestant son mode de fonctionnement;

3/ Tarifs cantine – garderie 2017/2018

Sur proposition de Monsieur le Maire, et, **Après en avoir délibéré,**

Le Conseil Municipal décide, à la majorité des membres présents (8 pour), de fixer les tarifs de repas à la cantine scolaire pour l'année scolaire 2017/2018 ainsi que suit :

| | |
|-----------------------|---------------|
| - Repas Enfant | 3.70 € |
| - Repas Adulte | 5.00 € |

Et

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents :

- De maintenir les mêmes tarifs de la garderie municipale, pour la troisième année consécutive, ainsi que suit :

Matin (7h30 – 8h50) : 2.00 €
Après-midi (16h30 – 19h00) : 2.30 €

- Un forfait de **17.00 €** (dix-sept euros) / trimestre / enfant pour les familles ayant au moins 1 enfants scolarisé à La Quinte et 1 enfant scolarisé à Lavardin qui utilisent la garderie le matin entre 8h30 et 8h50. Cette participation sera adressée à chaque famille concernée dès l'instant qu'elle aura mis au moins 1 fois son enfant à la garderie entre 8h30 et 8h50.

M. le Maire présente un bilan provisoire des dépenses et recettes liées à la cantine pour l'année 2016/2017 ; le prix moyen du repas est estimé à 8.02€ alors qu'il était de 7.42€ en 2015/2016.

4/ Compte rendu de la commission Salle polyvalente

Mme Marie-Jeanne DEGROUAS présente aux élus un compte rendu de la réunion de la commission salle polyvalente qui s'est tenue le 12 juin dernier avec les représentants des associations ; il a été rappelé quelques recommandations aux utilisateurs de la salle (vérification que les lumières soient éteintes, les portes fermées à clé,..) ainsi que le maintien en ordre de la salle ; chaque association doit prévenir la mairie en cas de dégradation.

Il a été présenté le bilan financier et il a été constaté une légère baisse du nombre de locations.

Les associations A Petits Pas et Tennis de Table ont procédé au déménagement de leurs matériels vers le local de rangement afin que le vestiaire puisse être utilisé en tant que tel.

Une prochaine réunion avec les associations aura lieu à la rentrée (mais pas sous forme de portes ouvertes)

5/ Point sur les travaux

Monsieur Mauboussin présente plusieurs devis :

- Chantier d'insertion : 338€ de main d'œuvre pour la lasure de la classe scan + 30€ pour le passage à la lagune pendant les congés de l'adjoint technique- Validé
- Extension de l'abribus : devis Tison pour un montant de 1620 € TTC - validé (à réaliser pour la prochaine rentrée scolaire)
- Cimetière : projet d'un columbarium. A inscrire au BP 2018. D'autres devis seront demandés pour un aménagement complet
- Extension du réseau d'assainissement : 2 devis ont été demandés et s'élèvent à plus de 46000€ HT- non validé - attente 2018

M. Mauboussin prévoit une réception officielle de l'aménagement de la rue Fernand Poignant ; celle-ci sera effectuée après la réfection de la place de Tucé qui est prévue après le 16 septembre.

6/ Point sur les finances

Monsieur le Maire présente une situation budgétaire au 7 juillet ;

A ce jour, 77% des dépenses d'investissement et 43% des dépenses de fonctionnement ont été réalisées ;

75 % des recettes d'investissement et 57% des recettes de fonctionnement ont été encaissées

Trésorerie au 7 juillet 106 067 €

4/ Affaires diverses

Caution logement 2bis, place Comtesse de Sévigné:

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal que le logement situé 2bis, place comtesse de Sévigné sera libéré au 1^{er} septembre 2017 ;

Compte tenu des impayés de loyers, de redevance cantine - garderie, Sur proposition de Monsieur le Maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide que le montant de la caution sera mandaté et utilisé pour le règlement d'une partie des créances impayées par le locataire.

Tour de table des Elus :

Christelle Boulard informe que compte tenu du manque de bénévoles, le marché de loisirs créatifs ne sera pas reconduit cette année ;

Yves Bertho présente aux élus un compte rendu de la commission environnement de la 4CPS

Chantal Cervellini souhaite que lors de la réception des travaux d'aménagement du bourg Mme Martine Moneuze soit associée pour son travail avec les enfants pour la décoration du village.

Magali Raynaud demande, que compte tenu de l'économie qui va être réalisée avec la suppression des Tap, la commune pourrait revoir son investissement de jeux pour la fin de l'exercice.

Pierre Dubois informe les membres du CM qu'il a reçu l'invitation de l'association du comice qui se déroulera, cette année, les 2 et 3 septembre à Bernay en Champagne.

Séance levée à 21h40